



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Fabrice Moscheni et consorts : « Où en est l'économie lausannoise suite à la crise sanitaire ? »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place une ligne téléphonique de soutien, en particulier psychologique, pour les entrepreneurs »

ainsi que la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité soutienne le commerce local en favorisant l'utilisation de bons d'achats locaux »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M^{me} Françoise Piron : « *Crise COVID-19 bilan de la mise en place du télétravail pour les employés de la Ville.* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que le télétravail se pérennise tout en restant une mesure d'aménagement du temps de travail, dont le but est de mieux équilibrer vie privée et vie professionnelle. En ce sens, il se met en place lorsque l'employé.e le souhaite et se limite en principe à un ou deux jours maximum par semaine..»

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Dans le but de favoriser les candidatures de personnes ayant des responsabilités familiales, le Conseil communal souhaite que dorénavant, lorsque le poste le permet, la mention 'possibilités de télétravail' soit inscrite systématiquement sur les annonces des offres d'emploi de la Ville.»

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M^{me} Christiane Schaffer et consorts : « Le télétravail ou travail à distance : une bonne idée pour l'environnement ? »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité développe le télétravail et le mette concrètement en œuvre, afin que chaque employé de l'administration communale qui le souhaite puisse en bénéficier, pour autant que son activité le permette et que cela ne nuise pas au bon déroulement des tâches du poste qu'il ou elle occupe »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Philippe Miauton et consorts : « COVID-19 : qui pour aider les commerçants lausannois ? »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts : « Eté 2020 : des accueils de vacances pour tous les enfants à Lausanne ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, après les mois de pandémie que nous avons connus, renforce pendant les vacances scolaires d'été 2020 les offres d'accueil de jour pour toutes les classes d'âge afin, dans toute la mesure du possible, de compenser les prestations annulées pendant le semi-confinement, de répondre à la demande particulièrement élevée, de permettre la conciliation entre activité professionnelle des parents et vie familiale, et d'offrir notamment aux enfants de milieux moins favorisés des perspectives d'évasion estivale. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Claude Calame et consorts : « Sans papiers : perte du travail salarié et soutien municipal durant et après le confinement » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal de la Ville de Lausanne demande à la Municipalité d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour soutenir la pétition adressées au Conseil d'Etat du Canton de Vaud 'Pour la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers du canton de Vaud' »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Claude Calame et consorts : « Logement d'urgence : pérennisation de l'accueil de nuit et de l'accueil de jour » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal de la Ville de Lausanne souhaite que la Municipalité envisage tous les moyens possibles pour qu'en matière de logement d'urgence, l'accueil de nuit prévu pendant l'hiver puisse être étendu à un accueil offert aux sans-abris également de jour et sur toute l'année. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Denis Corboz et consorts : « Hébergements d'urgence » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« *Le Conseil communal souhaite que la ville de Lausanne coordonne et renforce les distributions alimentaires dans les quartiers en collaboration avec le tissu associatif.* »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :